

FINANCES ET IMPÔTS

Quelles seront les conséquences fiscales de la fusion ?



L'étude sur la fusion propose une unification du coefficient d'impôt à 1.1 et du taux d'indexation à 160 %. Ces taux sont ramenés au niveau de ceux de Venthône, en l'occurrence les moins élevés. Les contribuables de Miège et de Veyras paieront donc moins d'impôts qu'actuellement.

La fusion ne va-t-elle pas péjorer la situation des 3 communes qui est bonne, voire très bonne ?



Non, au contraire. Une fusion permettra une augmentation de la capacité financière des trois communes réunies. Les doublons en termes d'investissement seront évités, dégageant ainsi des moyens accrus qui pourront se porter sur des projets prioritaires.